

**Projet pédagogique
Institut de Formation
en Soins Infirmiers**

Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan – Les Mureaux

1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux

« Il est à mes yeux d'une extrême importance d'accoutumer l'homme à apprendre par lui-même et à se développer librement. C'est ainsi que se manifeste la diversité des talents individuels »

Pestalozzi (1746-1826)

Sommaire

Table des matières

GHT des Yvelines NordSite des Mureaux.....	1
Sommaire	3
Introduction	5
1. Le Campus de formation	6
1.2 Les ressources humaines de l'IFSI	6
2. Les modalités d'organisation de l'équipe pédagogique	6
3. Locaux.....	7
3.10La politique de formation	10
3.10.1 Les principes philosophiques et éthiques retenus.....	10
3.10.2 Les principes pédagogiques	11
c) Concepts et valeurs professionnelles enseignés	12
3.10.3 Choix pédagogiques.....	14
a) Universitarisation	15
b) Le suivi des étudiants	15
3.11Les projets transversaux en cours	19
1.9.1 La numérisation.....	19
1.9.2 La démarche qualité.....	19
1.10 Projets : 2015-2020	19
1.10.1 Bilan	19
1.10.2 Les objectifs 2015-2020	20
4. LA FORMATION EN SOINS INFIRMIERS.....	21
2.1.1 Le cadre règlementaire	21
Formation	21
Modalités d'admission	21
Fonctionnement des instituts de formation.....	21
Obtention du grade licence	22
Exercice professionnel	22
4.2 Les sciences infirmières	22
2.2.1 Définition.....	22
2.2.2 Approches conceptuelles	22
2.2.3 L'offre de formation	23
4.3 La formation infirmière	23

2.3.1	Le contenu synthétique de la formation	24
2.3.2	Les objectifs généraux de la formation	24
2.3.3	Les principes pédagogiques :	24
2.3.4	Les moyens pédagogiques.....	25
2.3.5	La formation clinique	26
4.4	Projet de formation de l'IFSI.....	27
2.4.1	Les valeurs	27
2.4.2	Le projet comme réponse aux besoins de santé de la population.....	28
4.5	Dispositif de formation.....	28
2.5.1	L'organisation universitaire	28
2.5.2	Modalités d'admission.....	28
2.5.3	Les ressources.....	29
2.5.4	Dispositif pédagogique	31
4.6	Choix programmatique.....	36
2.6.1	Projet pédagogique de la 1ère année de formation :	36
▪	Progression	36
4.7.1	Le Diplôme d'Etat :	38
4.7.2	Certification et attribution des crédits européens :	38
4.7.3	La programmation des évaluations	38
4.7.4	Les principes d'évaluation et de validation	39
4.8	Evaluation du dispositif de formation	39
4.9	Projet de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers	39
	Lexique	40

Introduction

Ce projet pédagogique s'inscrit, d'une part, dans la logique de la réingénierie des formations paramédicales et, d'autre part, dans la pluridisciplinarité engagée par la réalisation des différentes formations au sein du CAMPUS de formation des professions de santé et métiers d'aide à la personne créé en 2011.

Il porte l'avenir de notre institution car, malgré les différents référentiels de formation qui coexistent, les formations sont dispensées dans une logique de pluridisciplinarité et de complémentarité et apportent des réponses adaptées aux besoins de santé du territoire.

Il s'inscrit en effet dans le projet « CAMPUS de formation des professions de santé et des métiers d'aide à la personne » impulsé par le Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan les Mureaux (CHIMM) et le Centre d'Initiative des Métiers d'Aide à la Personne (CIMAP) qui regroupe des formations aux professions du soin, de la rééducation, du social et des métiers d'aide à la personne. Il s'agit de répondre à la demande de prise en charge pluridisciplinaire des patients en réalisant les formations en pluridisciplinarité, de répondre aux exigences économiques en mutualisant les cours académiques des étudiants et la complémentarité des compétences des formateurs, de répondre à la politique de santé en formant des professionnels capables de s'adapter.

L'offre de santé doit être performante à tous les instants du parcours de soin du patient. L'appareil de formation a le devoir de s'adapter aux nouvelles demandes et exigences du système de santé. Notre responsabilité est donc engagée : nous devons former des professionnels compétents, polyvalents, adaptables, au service de l'évolution de l'offre de soins et de la santé ainsi que des réponses nouvelles à apporter en France comme en Europe.

Nous l'inscrivons dans les différents plans de santé publique nationaux et régionaux, dans la nouvelle loi de santé qui nous ouvre d'autres perspectives d'organisation de la santé et de collaboration sur notre territoire ; notons la création d'un Groupement Hospitalier de Territoire NordYvelines dans laquelle nous sommes pleinement engagés.

Ce projet reflète la réflexion d'une équipe et sera le document de référence permettant à chacun de connaître le sens des actions de la formation dans tous les instituts. Il porte les orientations pédagogiques ainsi que les projets, qu'ils soient en cours ou à venir dans les prochaines années. Ils permettront l'adaptation de la formation aux nouvelles dispositions.

Le nouveau challenge est de renforcer, outre la simulation, l'e-formation au sein des méthodes pédagogiques actuelles. Ce sera le pari de la formation tout au long de la vie : adapter et mutualiser les compétences professionnelles aux évolutions contextuelles.

Du projet de formation du CAMPUS, chaque institut adaptera le dispositif de formation à sa culture et sa spécificité.

Dans l'avenir, ce projet pédagogique s'articulera étroitement avec celui de l'IFSI de Poissy-Saint Germain en Laye dans la perspective du campus de formation multi sites du GHT Yvelines Nord.

1. Le Campus de formation

Le CAMPUS de formation des professions de santé et métiers d'aide à la personne du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan les Mureaux (CHIMM) est un projet initié en 2007 et qui, chaque année, développe son offre de formation sur le territoire Nord Yvelines.

Au sein du Campus, 5 Instituts de formation sont présents :

- L'institut de formation en Ergothérapie (IFE),
 - L'institut de formation en psychomotricité (IFP),
 - L'institut de formation en Masso-kinésithérapie (IFMK),
 - L'institut de formation d'Aides-Soignants (IFAS),
 - L'institut de formation en Soins Infirmiers (IFSI),
- (le projet pédagogique partagé du Territoire est en cours de réécriture)

1.2 Les ressources humaines de l'IFSI

- **Une direction** commune sur les Instituts du GHT Yvelines Nord (Poissy et Meulan-Les Mureaux) : 1 coordonnateur général des activités de soins et des instituts de formation, 1 coordonnateur général des instituts filière Soins, 1 adjoint à la direction des instituts du GHT Yvelines Nord, (**ANNEXE 1 : Organigramme GHT**)
- **Une responsable de formation**
- **une équipe pédagogique** dont l'effectif est de 7.2 ETP avec expériences valorisées en pédagogie ou en gestion d'unité de soins,
- **une coordinatrice des stages bi-site**, chargée de la gestion des stages IFSI
- **Un secrétariat** composé de deux assistantes pédagogiques avec des responsabilités liées aux promotions et des responsabilités spécifiques au regard des activités de l'IFSI et de l'organisation du Centre Hospitalier,
- **1 assistante de direction bi-site** chargée de la communication des instituts du GHT Yvelines Nord
- **1 centre de documentation**, géré par 1 documentaliste
- **1 ingénieur informatique** pour les 9 Instituts du GHT YN
- **1 agent d'intendance et logistique**

2. Les modalités d'organisation de l'équipe pédagogique

Une responsable de formation collabore au pilotage, à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation du projet de l'institut sous la responsabilité de la direction.

Deux coordinateurs.trices de promotion assurent le suivi d'une promotion sur 3 ans en collaboration avec la responsable de formation et les formateurs responsables des unités d'enseignement.

Elles s'assurent de la cohérence de la mise en œuvre du projet pédagogique et ont une vision globale des résultats et des parcours des étudiants de la promotion.

Une coordinatrice de stage est chargée de la gestion des stages en collaboration avec le secrétariat et l'équipe pédagogique. Elle travaille étroitement avec la coordinatrice des stages de l'IFSI de Meulan. Elles sont en relation avec les responsables et/ou les coordinateurs de stage, les maîtres de stages et les tuteurs des établissements accueillant les étudiants. Elles sont garantes sous la responsabilité de la direction, de la responsable de la formation, en collaboration avec l'équipe pédagogique, de la mise en place d'un parcours qualifiant pour l'ensemble des étudiants.

Chaque formateur est responsable de plusieurs unités d'enseignement soit en transversal sur les trois années de formation, soit sur une année de formation en ayant d'autres responsabilités (ex : gestion des plannings de cours, référent pour les stages de l'année....)

En regard des missions dévolues aux instituts de formation, les membres de l'équipe pédagogique ont des responsabilités liées à la démarche qualité, la recherche ou la formation continue des instituts. Ils sont amenés, par leur expertise de cadre formateur leur expérience ou leurs qualifications, à porter des projets liés au développement des compétences avec les établissements de la direction commune, des actions de communication, des actions d'information dans les structures pourvoyeuses de candidats, des recherches de partenariats pédagogique ou tout autre activité valorisant la formation paramédicale.

Cette veille permet en outre de maintenir une analyse des besoins des populations accueillies en formation comme des besoins des employeurs ou des structures partenaires contribuant à leur formation.

(ANNEXE 2 : lien vers profil de l'équipe ou slide de synthèse missions et qualifications équipe pédago IFSI)

3. Locaux

L'établissement dispose, sur son site de Bécheville, de 70 hectares boisés, parsemés de nombreux bâtiments hospitaliers partiellement désaffectés, facilement réhabilitables et éligibles à la création de nouveaux bâtiments fonctionnels de formation. L'un d'entre eux, disponible, a bénéficié d'une rénovation partielle par le biais d'un chantier d'insertion afin de créer l'appartement pédagogique. Il est d'ores et déjà envisagé de poursuivre cette rénovation afin de réaliser des salles de pratiques pour les masseur-kinésithérapeutes.



Le CHIMM a installé 3 modulaires (2500 m²) très fonctionnels pour accueillir ses nouvelles formations en 2011 dont 2 modulaires ont été changé en 2019. Cependant divers bâtiments réaffectés accueillent aussi les étudiants, les équipes de formateurs et l'équipe administrative.

L'ensemble se compose de :

Equipement	Nombre	Commentaires
Salles de cours	16	Différentes capacités
Salles de Travaux pratiques	4	Selon les spécificités des formations proposées

Appartement pédagogique	1	Un appartement reconstitué avec salle de cours (19 places) attenante
Centre de documentation équipé	1	Photocopieuse à disposition des étudiants
Postes informatiques	10	Salle informatique
Salle 100 places	1	
Liaison WIFI	1	Wifi sur l'ensemble des locaux mis à part l'ancien pôle de formation
Salle de spectacle 340 places	1	A disposition du CAMPUS pour les conférences
Bâtiments administratifs et d'ingénierie	1	
Laboratoire de simulation	1	4 chambres entièrement aménagée avec salle de soin, réserve matériel et bureau infirmier
Dojo	1	A disposition du CAMPUS selon planning de l'association
Espace snozélien	1	
Balnéothérapie	1	A disposition du CAMPUS selon planning des soins
Salles de réunions	2	

En 2015 un appel à projet équipement des salles de TP pour la future ouverture de notre IFMK est en cours d'étude.

Le développement d'action de formation continue a permis un apport financier d'environ 300 000 €.

Le développement annoncé de l'apprentissage n'engendre pas les résultats escomptés avec une signature de convention dès 2012 avec le CFA de la santé et un nombre d'étudiants très en dessous des demandes. Deux problématiques sont mises en exergue, le coût d'un apprenti pour les structures relevant du secteur public et le problème de non engagement à la diplomation alors que le temps de présence pendant les études est très faible en regard des émoluments versés aux jeunes. Il peut exister aussi des problèmes de tutorat pour les professions de la rééducation.

3.1 Le règlement intérieur (document joint)

Validé en conseil pédagogique et/ou technique, il est remis à chaque étudiant en début de formation.

3.2 Les espaces de travail

Le centre de documentation d'une surface de 300 m².

Il s'agit d'un lieu d'information et de recherche permettant de promouvoir l'accès aux connaissances liées à la santé publique et aux formations dispensées sur le site :

- une salle de lecture dotée de revues, ouvrages et documents multimédias,
- un accès multi média avec un espace E-learning,
- une photocopieuse à destination des étudiants.



Une documentaliste est à la disposition des étudiants. Le développement de l'espace sur le CAMPUS sera assuré afin de permettre une large amplitude horaire d'ouverture.

Le règlement intérieur permet des échanges fructueux dans un climat serein.

Une salle de travail de groupe sera prévue, destinée à promouvoir :

- le travail interdisciplinaire,
- l'approfondissement des connaissances,
- la transmission des savoirs à travers un parrainage étudiant.

Les espaces de travail personnel restent de la responsabilité individuelle.

3.3 La restauration

Le restaurant actuel, doté d'une unité de production servant à ce jour 1.228 repas jour, est dimensionné pour préparer jusqu'à 1.700 repas jour.

Des distributeurs de boissons chaudes, froides, de denrées alimentaires sont à la disposition des élèves et étudiants dans 2 modulaires.

Un espace prêté par le CHIMM a été transformé en foyer et espace d'accueil des BDE. Cet espace est équipé de tables, micro- ondes, frigos, salon, jeux. Deux bureaux peuvent accueillir les 4 structures associatives d'étudiants (BDE)

3.4 Le logement

Le site de Bècheville accueille à ce jour un foyer étudiant de 30 places dans un bâtiment annexe.

La ville des Mureaux projette la construction de 120 logements étudiants en centre-ville en cours de réalisation.

Le Conseil Général 78 a déjà priorisé un programme de soutien à l'investissement dans la construction de logements étudiants.

3.5 La crèche

Une crèche du personnel existe sur le site pouvant accueillir les enfants des étudiants parents ayant des difficultés de garde.

3.6 Les prises en charges financières

3.6.1 Bourses

Les demandes de bourses réglementaires seront administrées par le secrétariat.

Les bourses et aides sociales relèvent de l'autorité du Conseil Régional.

3.6.2 Les indemnités de stage

Il existe une indemnité hebdomadaire de stage (pour les étudiants relevant IFSI) qui est de 30 €/semaine la première année, de 46 €/semaine la deuxième année et de 60 €/semaine la troisième année ainsi que les indemnités de transports.

3.6.3 Pré-Recrutement

Un réseau d'entreprises et structures hospitalières partenaires pouvant proposer des contrats de pré-recrutement ou d'apprentissage s'organise.

Au sein du Groupement Hospitalier de Territoire Yvelines Nord, les établissements supports proposent dès la 2^{ème} année des contrats Allocations Etudes (CAE).

3.6.4 Apprentissage

Les étudiants recherchent leurs employeurs à partir de la 2^{ème} année avec l'aide du CFA.

3.6.5 La prise en charge sociale

Depuis 2019, chaque étudiant doit être affilié à la Sécurité Sociale du régime général. Il doit également contracter une responsabilité civile couvrant les risques, dommages corporels ou matériels causés aux tiers par lui et mettant en cause sa responsabilité, dans le cadre de l'Institut et des terrains de stage. Il s'affilie à une mutuelle de son choix.

3.6.6 Le CROUS

Depuis la loi Orientation et Réussite de l'Étudiant (ORE) de 2018, lors de son inscription à l'université, chaque étudiant s'acquière de la CVEC et reçoit une carte d'étudiant annuelle lui permettant de bénéficier des conditions universitaires dès la signature de la convention entre le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) et l'université.

3.7 Le gymnase

Le gymnase existant ainsi que la salle de sport sont à la disposition des étudiants au sein de leur association.

3.8 Le Bureau des Etudiants

Chaque formation a créé une association étudiante dépendante de l'association nationale selon le métier préparé.

Un bureau est à leur disposition, des actions diverses sont réalisées de manière individuelle (par formation ou collective).

Le CAMPUS et le CHIMM favorisent leurs actions.

Un projet de foyer étudiant est en cours en inter association, un espace mis à leur disposition pour travailler, se détendre et prendre des repas rapides. Le comité d'organisation élabore la charte d'utilisation des locaux.

3.9 Organisation d'un forum annuel

Les étudiants sont invités, chaque année, à un forum de rentrée leur permettant de prévoir une organisation administrative et sociale.

Assurances, mutuelles, sécurité sociale étudiante, banques, associations culturelles et sportives, éditeurs, fournisseurs de tenues, organismes divers, foyers jeunes travailleurs, covoiturage, association d'hébergement des jeunes chez des personnes âgées.

3.10 La politique de formation

3.10.1 Les principes philosophiques et éthiques retenus

3 principes retenus : citoyenneté, respect et laïcité

Alors que nous formons des futurs professionnels à prendre soin de l'autre, la démarche éthique de

citoyenneté est incontournable par son intérêt pour l'altérité. Ce concept qui pour Emmanuel Levinas est « le caractère de ce qui est autre » ou encore « la reconnaissance de l'autre dans sa différence aussi bien culturelle que religieuse ».

Pour Levinas, l'éthique repose sur la responsabilité à l'égard d'autrui. Pour les apprenants comme pour les formateurs, ce concept imprègne la vie des instituts.

Le respect comme estime de l'autre, s'appuie sur l'aptitude à se remémorer les actes auparavant accomplis par un être humain. Les futurs soignants sont considérés en prenant en compte de ce qu'ils étaient en arrivant en formation, de la même manière qu'ils devront considérer les patients dans leur individualité passée, présente et à venir, dans l'attente de la récupération de leur autonomie, de leur capacité⁵.

Enfin la laïcité, comme principe constitutionnel, implique qu'au-delà des enseignements et pratiques dispensés dans les instituts, s'intègre le respect des valeurs constitutionnelles de la République⁶.

3.10.2 Les principes pédagogiques

a) *Le socioconstructivisme*

Le socioconstructivisme sur lequel sont basés les référentiels de formation est le modèle qui préside nos choix pédagogiques. Il voit l'apprenant comme :

- « acteur central » du dispositif de formation ;
- futur professionnel en capacité de réflexivité.

Il sera en cela accompagné et formé par ses pairs.

De cette théorie, deux concepts majeurs sont identifiés : l'apprentissage vicariant et la théorie de l'auto efficacité. Pour Bandura ⁷, les apprentissages par expérience directe surviennent le plus souvent sur une base vicariante, c'est à dire en observant le comportement des autres et les conséquences qui en résultent pour eux. Le sentiment d'efficacité personnelle désigne les croyances des individus quant à leurs capacités à réaliser des performances particulières. La perception qu'a un individu de ses capacités à exécuter une activité, influence et détermine son mode de pensée, son niveau de motivation et son comportement.

Les formateurs seront accompagnateurs des étudiants dans leurs évolutions tout au long de la formation.

b) *Les analyses de pratique et la réflexivité*

« Le tournant réflexif » de Donald Schön (1993) signifie le changement de perspectives, de méthode et de posture pour aborder « l'agir professionnel » par la recherche. Il s'agit d'un changement de paradigme pour découvrir ce que les professionnels savent déjà et les manières dont ils utilisent ces savoirs. Ceci se concrétise par le passage d'un centre d'intérêt à un autre :

- « Qu'est-ce que les professionnels ont besoin de savoir pour agir ? »
- « Qu'est-ce que les professionnels mobilisent dans leur agir professionnel ? »

⁵ Selon Levinas, Emmanuel Levinas, (1906-1995) philosophe ; la philosophie de Levinas est centrée sur la question éthique et métaphysique d'autrui.

⁶ Circulaire du 09 avril 2015 relative aux priorités interministérielles fixées à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de l'Etat

⁷ Albert Bandura, docteur en psychologie, université de Stanford (Californie). Auteur de *L'Apprentissage social* (Mardaga, 1985).

Argiris et Schön (1978)⁸ ont proposé le concept de pratique réflexive, autrement dit de « conversation avec une situation », pour désigner l'activité mentale complexe mobilisée pour résoudre les problèmes qui se posent aux « praticiens » dans la pratique d'un métier.

Un praticien est réflexif lorsqu'il prend sa propre action comme objet de sa réflexion. « Il se regarde agir comme dans un miroir et cherche à comprendre comment il s'y prend et pourquoi il fait ce qu'il fait, éventuellement contre son gré » (Perrenoud 2004)⁹.

La posture réflexive fait partie intégrante des nouveaux référentiels de formation.

« L'entraînement réflexif » est une exigence de la formation permettant aux étudiants de comprendre la liaison entre savoirs et actions, donc d'intégrer les savoirs dans une logique de construction de la compétence.

2 typologies d'analyses de pratique sont retenues au sein du CAMPUS : l'une formative qui s'inscrit dans une démarche qualité et l'autre l'analyse de pratique professionnelle réflexive qui interroge la singularité de l'action en lien avec l'histoire de vie de la personne. Elle interroge le contexte et l'organisation de travail dans un processus dynamique.

c) Concepts et valeurs professionnelles enseignés

Dans l'esprit du CAMPUS de Formation nous souhaitons former des futurs professionnels.

- inscrits dans un sentiment d'appartenance au monde de la santé (sanitaire et social) et avec une identité professionnelle assumée.
- autonomes, responsables, impliqués et disponibles.
- compétents par l'acquisition d'un trésor de savoir, d'expériences (analyses de pratique), de curiosité, et dotés d'une aisance corporelle et relationnelle.

4 axes majeurs sont posés :

- pluridisciplinarité,
- recherche (évolution professionnelle),
- mobilité internationale,
- développement durable

d) Pluridisciplinarité

Les futurs professionnels de 7 métiers du champ médico-social sont formés sur le CAMPUS.

Toutes ces professions sont confrontées à des mutations importantes dans le domaine de la santé publique :

- la promotion de la santé et la prévention primaire sont considérées comme nécessaires.

⁸ Schön, D-A 1994. Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel. Montréal, Logiques

⁹ Perrenoud, Ph (2004) - Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation Université de Genève 2004 ; Adosser la pratique réflexive aux sciences sociales, condition de la professionnalisation. In Inisan, J-F. (dir.), Analyse de pratiques et attitude réflexive en formation (pp. 11-32). Reims : CRDP de Champagne-Ardenne

- on exige aujourd'hui que les futurs professionnels contribuent au maintien et à l'amélioration de la santé de la population.
- la complexité du sujet, son cadre de vie et les facteurs sociaux sont pris en considération.

Dans toutes ces professions, on observe une évolution de la demande de soins notamment en lien avec :

- le vieillissement de la population,
- les innovations techniques et les progrès médicaux,
- les nouvelles priorités de santé publique,
- la réforme du système de santé ou encore les changements règlementaires.

Toutes ces professions vont travailler, se côtoyer, collaborer, sur un même territoire, pour un même patient à un moment ou à un autre de sa vie et de son parcours de soin.

La collaboration avec les différents partenaires de soins et le patient en premier lieu s'impose à tous. La dimension interprofessionnelle et la pluridisciplinarité sont donc devenues incontournables.

La pluridisciplinarité, synonyme de multidisciplinarité, selon le Professeur Malchaire¹⁰ « consiste en des actions en commun de plusieurs spécialistes de différentes disciplines, vers un même objectif ». Ces spécialistes peuvent d'un côté travailler en parallèle, sans se rencontrer (la juxta-disciplinarité), ou d'un autre côté, de manière totalement intégrée, utilisant les uns et les autres, les concepts, les objectifs et les méthodologies des uns et des autres (l'interdisciplinarité).

Il en découle que selon lui «la pluridisciplinarité est un continuum allant d'un extrême de juxta-disciplinarité à l'autre d'interdisciplinarité ».

Les acteurs de la pluridisciplinarité peuvent défendre chacun leur vision dans ce continuum. La réglementation elle-même n'a pas tranché sur ce point en laissant aux acteurs des marges de manœuvre qui peuvent être source de tensions, voire de conflits, mais aussi occasion d'innovations et de réponses variées aux besoins en matière de soins.

Le CAMPUS propose un cadre favorisant les collaborations entre les formations.

- Conseil de Vie Etudiante transversal,
- lieu de formation commun (espace d'études, CRD...),
- mutualisation des compétences des formateurs,
- mutualisation de l'enseignement des savoirs académiques entre les différents instituts.

Il organise aussi des actions pédagogiques mobilisant les ressources spécifiques de chaque institut sur une thématique commune.

- présentations croisées des formations,
- études de situations cliniques pluridisciplinaires et élaboration de projets de soins,
- élaboration et réalisation d'actions communes en Santé Publique,
- conférences « les vendredis du CAMPUS » 2 fois par an sur un thème transversal.

¹⁰ Professeur J.MALCHAIRE - Université catholique de Louvain : Inter, multi, pluridisciplinarité au service du bien-être au travail ; Journées interdisciplinaires de Lorient 13 mai 2003

e) Recherche

Dans un premier temps, l'objectif de l'équipe pédagogique est de donner envie aux étudiants de poursuivre vers la filière doctorale.

La finalité est de permettre aux étudiants de se projeter vers des projets de recherches de données probantes.

Cette dimension sera renforcée par la création des départements universitaires de sciences infirmières et de rééducation à l'Université de Versailles St Quentin en Yvelines.

Ces futurs professionnels contribueront ainsi à l'organisation, la conceptualisation et la systématisation nécessaire à l'avancement des connaissances théoriques méthodologiques et empiriques.

Les étudiants seront accompagnés :

- au développement de la qualité des soins (Base probante),
- à s'adapter aux besoins de santé et aux contingences structurelles,
- à s'inscrire dans des projets de recherche clinique des acteurs de soins,
- à tenir compte des processus et résultats de leurs pratiques sur la santé.

f) Mobilité Internationale

Il s'agit de favoriser :

- le développement de la mobilité à l'international (interculturel),
- développement des projets intracommunautaires,
- soutien des projets individuels (aménagement de la programmation des cours Ouverture de la plateforme de formation à l'étranger),

Le CAMPUS a obtenu une charte ERASMUS en 2018 et a depuis engagé des projets de mobilité sortante pour des étudiants infirmiers, masseurs kinésithérapeutes et ergothérapeutes ainsi que pour des formateurs. Ces expériences d'ouverture ont conduit le CHIMM à candidater à nouveau avec succès pour l'obtention de la Charte 2020-2027. Il est par ailleurs étendu à l'échelle du GHT sur l'ensemble des instituts du CHIMM et du CHIPS depuis 2021.

g) Le développement durable

Outre le développement des outils numériques permettant une nette diminution des supports papier, le CAMPUS est d'ores et déjà engagé dans un partenariat avec un développeur de covoiturage local.

Il est aujourd'hui sollicité sur un dossier territorial de réflexion sur la mobilité interne des entreprises.

Il a pour projet de faire participer les étudiants à une charte « développement durable ».

Il propose la valorisation des comportements à faible impact énergétique (covoiturage, déplacement vert).

3.10.3 Choix pédagogiques

Pour tendre vers l'excellence, des méthodes déclinées dans chaque institut sont utilisées

- situations prévalentes
- vignettes cliniques
- analyses de pratique
- réflexivité
- suivi pédagogique
- simulation

a) Universitarisation

Dès 2008, le développement du CAMPUS s'est réalisé en partenariat avec l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines.

Pour toutes les formations post baccalauréats, l'université a inscrit les étudiants y compris pour les psychomotriciens dont la réingénierie n'est pas légiférée.

Pour les infirmiers, 8 IFSI ont organisé la formation, un département universitaire de sciences infirmières est créé avec la mise en place référencée du parcours Licence dont les statuts ont été signés en 2020. L'organisation des enseignements est aujourd'hui stabilisée, par contre l'accueil des étudiants ou les moyens numériques d'accès au cours doivent progresser pour une satisfaction totale.

Pour les rééducateurs, les ergothérapeutes, psychomotriciens et masseurs-kinésithérapeutes, les enseignements scientifiques sont réalisés et contrôlés par des enseignants soit universitaires soit habilités par l'université. La mise en place du département universitaire de rééducation est effective. Un Professeur Universitaire Praticien Hospitalier a été nommé à cet effet.

Notre intégration précoce à l'université nous a permis de comprendre son fonctionnement. Le directeur du CAMPUS représente les formations paramédicales à la commission pédagogique de l'UFR et à la commission scientifique du département de développement professionnel continu.

Les directeurs d'instituts sont invités au conseil d'université.

b) Le suivi des étudiants

Le suivi relève d'un dispositif légiféré dans les formations. Ce suivi est basé sur l'accompagnement de l'étudiant et sur son développement personnel. Cette stratégie est mise en œuvre par l'encadrement pédagogique au cours de la formation, en vue de l'intégration des connaissances et l'acquisition des compétences nécessaires pour l'exercice de la profession.

Selon Paul¹¹(2004) les modalités d'accompagnement sont un processus dynamique. Il appartient à l'accompagnateur de connaître ces modalités pour les utiliser en cohérence avec la finalité recherchée et le niveau de compréhension de l'étudiant accompagné.

La période de formation induit un processus de transformation chez l'étudiant dans la construction de son identité.

L'accompagnant, conscient du processus de transformation est en capacité d'identifier ce qui relève du processus de formation et des facteurs psychosociaux. Son éthique le conduit à orienter l'étudiant vers les services compétents.

Le suivi pédagogique est assuré par un formateur référent pendant le temps de la formation, il comporte plusieurs temps définis dans chaque institut.

c) La mutualisation des unités d'enseignements avec l'IFSI de Poissy-Saint Germain en Laye

➤ Les mutualisations d'enseignement : les unités de raisonnement clinique et l'inter professionnalité (Annexe V)

Les étudiants stagiaires travaillent en inter professionnalité avec la personne soignée pour la mise en œuvre de son projet de soin ou de vie. Nous leur offrons la possibilité, dès que nous en avons l'occasion, de découvrir les champs de compétences, rôles et collaborations avec d'autres professions de santé.

Le parcours commence dès la première année avec la journée des **forums des métiers** ou chaque institut du GHT présente la profession qu'il incarne. Il se poursuit tout au long du parcours de

formation avec des temps de raisonnement clinique partagés ou de pratiques professionnelles (AS /IDE)

➤ **Les mutualisations d'enseignement : l'Unité 4.8 évaluation des pratiques professionnelles et qualité des soins (Annexe V)**

Cette UI co portée par une formatrice CHIMM et une formatrice CHIPS proposera cette année aux étudiants infirmiers du CHIMM et du CHIPS une réalisation **d'audits cliniques ciblés (ACC)** en partenariat avec les établissements de la direction commune.

En petits groupes, les étudiants s'emparent d'une thématique, qu'ils explorent et dont ils rendent compte par l'intermédiaire d'audits construits à partir de référentiels HAS ou validées scientifiquement.

Ces **restitutions** s'effectuent lors des commissions de soins infirmiers de rééducation et médicotéchniques (**CSIRMT**) des différents établissements.

➤ **Les mutualisations d'enseignement : l'Unité 5.7 unités à choix optionnelle (Annexe V)**

Portés par deux binômes de formateurs CHIMM et CHIPS, autour de quatre thématiques choisies pour leur pertinence en regard des besoins et attentes des étudiants et professionnels de services critiques, les étudiants bénéficient sur **3 jours de séminaire** comportant apports, pratiques, mises en situations avec des experts et relatifs à un approfondissement professionnel. Ils en réalisent une restitution collective et individuelle.

Cette année les quatre thématiques retenues sont les suivantes :

- Urgences et soins critiques
- Santé mentale
- Soins mère et enfant
- Méthodes complémentaires en santé

➤ **Les mutualisations d'enseignement : l'Unité d'Intégration (UI) du semestre 6 le mémoire (Annexe V)**

Le projet de réalisation du mémoire de fin d'étude est coordonnée par la responsable pédagogique du CHIMM et mutualisé entre CHIMM et CHIPS. Il s'agit de les initier à la recherche documentaire tout autant qu'à l'investigation de terrain dans le respect des préconisations du guide ARS IDF édité en 2014.

Le schéma suivant est proposé cette année

ORGANISATION NOTE DE RECHERCHE ET MFE 2022-2023

➤ **Semestre 5 :**

CONTENUS	Durée	Dates	REMARQUES
Préparation à la situation d'appel		FAIT LE 08 JUN 2022 3.4 S4	Envoi situation d'appel avant le 30/06/2022 pour recevabilité Feuille de recevabilité à faire par formateur référent mémoire
Présentation UE Méthodologie NDR-MFE Rappels recherche documentaire	2h00	09/09/2022 9h00-11h00	
Guidance collective NDR 1	3 heures	15/09/2022 Matin 9h00-12h00	avancement, correctifs, motivation, recherches complémentaires, question de départ
Travail sur le questionnement d'une situation professionnelle TD 1	3h00	20/10/2022 9h00-12h00 13h30-16h30	TD EN ½ PROMOTION
Travail sur les concepts et mots clés TD 2	2h00	24/10/2022 matin	TD EN ½ PROMOTION
Elaboration d'une question de recherche TD 3	2h00	07/11/2022 matin	TD EN ½ PROMOTION
Guidance collective NDR 2	3 heures	09/11/2022 Matin	Présentation recension écrit et question de recherche
Méthodologie et outils TD 4	3h00	10/11/2022 9h00-12h00 13h30-16h30	TD EN ½ PROMOTION
Elaboration note de recherche individuelle		02/01/2023	Sur la plateforme pédagogique avant 23h59
Rendu commentaires note de recherche			Entre le 16/01 et le 22/01 selon les modalités du directeur mémoire
Guidance collective NDR 3	3h00	30/01/2023 9h00-12h00	Derniers réajustements et questions avant rendu V1
Validation		06/02/2023 avant 23h59	Sur la plateforme

**TD
A
Faire
Avant
départ
stage**

➤ SEMESTRE 6 :

CONTENUS	Durée	Dates	REMARQUES
Présentation UE et passage de la NDR au MFE	1h30	07/02/2023 9h00-10h30	
Guidance collective 1 Continuation vers MFE	3h00	09/02/2023 Matin 9h00-12h00	Guidance individuelle sur sollicitation étudiant et/ou directeur = au minimum 2
Méthodologie construction d'un outil d'enquête	3h00	13/02/2023 Matin 9h00-12h00	
Guidance Collective numéro 2 Validation outil enquête	3 heures	05/04/2023 Matin 9h00-12h00	
Statistiques descriptives	2h00	06/04/2023 Matin 10h00-12h00	
Méthodologie dépouillement outil qualitatif	2h00	11/04/2023 Matin 8h30-10h30 10h30-12h30	
Préparation à la soutenance orale	2h00	23/05/2023 13h30-15h30	
Rendu du mémoire		23/05/2023 avant 17h00	En dématérialisé sur ELFFE
Soutenance orale	Maximum 1 heure	Entre le 06/06/2023 et le 22/06/2023	Dossier à envoyer DRIEETS le 06 juillet 2023

Il y a 15 semaines entre rendu NDR et MFE (obligation minimum 12 semaines)

Minimum légal 2 semaines entre rendu MFE et soutenance

¹¹ Paul H, 2004, L'accompagnement : posture professionnelle spécifique, édition L'Harmattan Paris

3.11 Les projets transversaux en cours

1.9.1 La numérisation

Le CAMPUS a réalisé un projet de numérisation en se dotant de divers progiciels ainsi qu'en assurant le développement d'une plateforme pour les étudiants de toutes les professions. C'est un outil d'apprentissage et de liaison pour les étudiants.

Le site internet du CHIMM a créé un portail formation qui reste à investir de façon plus attractive en attendant le projet d'un site propre au CAMPUS afin d'améliorer la lisibilité externe. Le campus dispose ainsi d'un site internet d'une page Facebook, de compte Instagram et twitter.

Parallèlement le CAMPUS a réalisé une démarche de numérisation et de classement numérique des documents afin de diminuer les impressions et archives.

Le développement des compétences numériques est une priorité au centre du développement des compétences des formateurs du Campus.

Le CAMPUS est équipé depuis le début de cette année de vidéoprojecteurs interactifs dans certaines salles de formation.

1.9.2 La démarche qualité

Dès 2012, le CAMPUS a initié une démarche qualité accompagné par le service qualité du CHIMM. Basée sur les exigences du référentiel AERES. Nous avons commencé par la définition de la politique qualité avec constitution d'une cellule qualité.

Après avoir réalisé une fiche d'évènement indésirable, la création d'un comité d'étude de ces fiches se réunit mensuellement et analyse les évènements afin d'apporter des mesures correctives.

Puis la certification hospitalière ne nous a pas permis de poursuivre cette collaboration.

La démarche qualité est alors réalisée à partir d'une cartographie des processus à ce jour finalisée.

Un cabinet externe nous a accompagné 2 fois 2 jours, environ 75% des procédures sont réalisées. A ce jour une première autoévaluation est programmée fin d'année 2015 pour une certification en 2016 ou 2017 selon l'état d'avancement.

Chaque personnel du Campus de formation est impliqué dans un des groupes de travail de sous-processus. Ceci a permis l'obtention de la certification ISO 9001 en 2017 jusqu'en octobre 2021. La relance de la certification ISO 9001 est en cours pour l'année 2023.

Certification commune Qualiopi dans la catégorie « Actions de formation » a été obtenu par les instituts du CHIMM en 2022.

1.10 Projets : 2015-2020

En raison du contexte sanitaire exceptionnel durant la période 2020-2021, les projets ont été suspendus.

1.10.1 Bilan

Le campus a développé son offre de formation tant initiale que continue.

Les résultats sont encourageant pour :

- L'attractivité : porte ouverte : de 50 en 2011 à 608 visiteurs en 2022,
- Les résultats au Diplôme d'Etat de 90 à 100% de reçus selon les formations,
- Le nombre d'inscription en stabilité ou nette augmentation selon les formations,

- Les temps de pluridisciplinarité qui vont de la simple mutualisation de moyens à la réflexion clinique.
- Formation continue : les formations tutorat, secourisme au travail et la simulation qui sont très attractives. Les projets démarche qualité, numérisation, simulation, développement durable sont impulsés et encourus de déploiement.

1.10.2 Les objectifs 2015-2020

Les objectifs pour ce quinquennat étaient les suivants, mais seront revus pour le prochain quinquennat.

Ils ont été sur 3 thèmes

- L'adaptation de l'offre territoriale de formation
 - Projet campus
 - Projet GHT
 - Intégration des étudiants porteurs d'un handicap
- Amélioration de la qualité de la formation
 - la certification
 - la recherche
 - intégration dans un projet Erasmus
 - Groupement /HEPAS
- Le développement de l'offre de formation continue
 - Tutorat dans toutes les professions
 - Pratiques avancées ou innovantes
 - Amélioration des compétences des professionnels du territoire

4. LA FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

4.1 Présentation de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers

L'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan les Mureaux a ouvert ses portes sous la forme d'un Centre de Formation d'Infirmiers de Secteur psychiatrique en 1973. En effet, à cette époque, le Centre Hospitalier de Bècheville spécialisé en psychiatrie a souhaité former ses professionnels de santé.

Deux évènements ont modifié le cours de son histoire :

- La fusion de l'hôpital de Becheville avec le centre hospitalier général de MEULAN pour devenir le Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan - Les Mureaux (CHIMM)
- Le programme d'études infirmier supprimant la spécialité psychiatrique pour former des infirmiers polyvalents en 1992. Les élèves sont devenus étudiants, le centre est devenu Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)

Ces deux défis relevés, il s'agit alors de participer à la résorption du déficit en professionnel infirmier ; ainsi les promotions sont passées de 25 à 40 étudiants. Enfin en 2011, une augmentation des quotas permet l'accueil de 60 étudiants au sein du campus de formation des professions de santé.

2.1.1 Le cadre règlementaire

Le fonctionnement de l'institut de formation, la dispensation des enseignements et les modalités d'accès, sont régis par le cadre administratif suivant :

Formation

- Articles L. 4383-1 à L. 4383-6 du Code de la Santé Publique
- Articles D. 4311-16 à D. 4311-23 du Code de la Santé Publique
- Arrêté 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'état infirmier (modifié par l'arrêté du 02 août 2011)
- Arrêté du 28 septembre 2001 modifiant l'arrêté du 23 mars 1992 modifié
- Circulaire interministérielle DHOS/RH1/DGESIP n° 2009-208 du 09 juillet 2009
- Arrêté du 13 décembre 2018 relatif aux modalités d'admission en instituts de formation en soins infirmiers.
- Arrêté 12 juin 2021 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'aide-soignant

Modalités d'admission

- Arrêté du 31 juillet 2009 modifié relatif au diplôme d'Etat d'Infirmier, titre 1

Fonctionnement des instituts de formation

- Arrêté 21 avril 2007 modifié par l'arrêté du 10 juin 2021 relatifs aux conditions de fonctionnement des instituts de formations paramédicaux

Obtention du grade licence

- Articles D. 636-69 à D. 636-72 du Code de l'Education

Exercice professionnel

- Articles L. 4311-1 à L. 4311-29 du code de la Santé publique

4.2 Les sciences infirmières

2.2.1 Définition

« Corps de connaissances qui a pour objet l'étude des soins infirmiers et l'exercice de la profession d'infirmier(ère). »¹²

« La mission des soins infirmiers dans la société est d'aider les individus, les familles et les groupes à déterminer et réaliser leur plein potentiel physique, mental et social et à y parvenir dans le contexte de l'environnement dans lequel ils vivent et travaillent, tout cela en respectant un code de déontologie très strict. Ceci exige que les infirmières apprennent et assurent des fonctions ayant trait au maintien et à la promotion de la santé aussi bien qu'à la prévention de la maladie.

Les soins infirmiers englobent également la planification et la mise en œuvre des soins curatifs et de réadaptation, et concernent les aspects physiques, mentaux et sociaux de la vie en ce qu'ils affectent la santé, la maladie, le handicap et la mort. Les infirmières permettent la participation active de l'individu, de sa famille et de ses amis, du groupe social et de la communauté, de façon appropriée dans tous les aspects des soins de santé, et encouragent ainsi l'indépendance et l'autodétermination. Les infirmières travaillent aussi comme partenaires des membres des autres professions impliquées dans la prestation des services de santé. »¹³

Les sciences infirmières recouvrent les quatre champs d'activités de la profession : pratique, formation, gestion et recherche en soins infirmiers.¹⁴Elles consistent en un corps de connaissances spécifiques élaboré par la recherche en sciences infirmières.

2.2.2 Approches conceptuelles

Les infirmières théoriciennes ont élaboré un certain nombre de modèles conceptuels, liés aux Sciences Infirmières, s'appuyant fondamentalement sur quatre concepts: la personne, les soins infirmiers, la santé et l'environnement (Fawcett, 1995).

¹² AMIEC RECHERCHE. *Dictionnaire des Soins Infirmiers et de la profession infirmière*. 3^{ème} édition. Paris : Masson, 2005.

¹³OMS, définition donnée en 1973, formulée dans les Résolutions de la « World Health Assembly » (WHA42.27, 45.5, 47.9, 48.8, 49.1 and 54.12) de 1993, réactualisées en 2002, à propos des missions des Soins infirmiers.

¹⁴ Conseil International des Infirmières. Code déontologique du CII pour la profession infirmière. Révisé en 2012.

Au sein de l'IFSI, l'apprentissage du raisonnement et de la démarche clinique infirmière est abordé par l'étude du modèle clinique tri focal¹⁵ :

« L'infirmière évolue dans les étapes d'une démarche clinique en faisant alterner un raisonnement hypothético-déductif et des jugements cliniques. Les domaines sont définis dans la première compétence du référentiel infirmier identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution évaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires élaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé. Le modèle clinique tri-focal clarifie le champ de la clinique infirmière dans ces quatre domaines et précise l'autonomie professionnelle dans le cadre d'une collaboration interdisciplinaire. »

S'il existe plus de 50 modèles conceptuels en sciences infirmières, le choix des modèles présentés aux étudiants a été guidé par leurs prédominances en France : F. Nightingale, V. Henderson, H. Peplau, J. Watson, N. Rooper principalement.

2.2.3 L'offre de formation

Selon une étude la DRESS¹⁶ datant de janvier 2021, dans le département des Yvelines, cette profession, très majoritairement féminine (90 % des effectifs), travaille principalement à l'hôpital (70% des effectifs). La crise sanitaire exceptionnelle liée au COVID-19, le monde de la santé éprouve des difficultés à recruter et à pérenniser les effectifs infirmiers.

Si la France compte 365 instituts de formation en soins infirmiers en 2022, dont plus de 80% sont publics, la majorité d'entre eux se situe en Ile-de-France (63 établissements). La sélection des admissions en IFSI se fait via la plateforme de vœux de Parcoursup depuis 2019. En complément, gérées en dehors de Parcoursup, des places sont proposées par la voie de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue.

Notons que les Yvelines sont dotés de 6 IFSI de capacités variant de 180 à 270 étudiants

La reconnaissance ODPC permettra le développement d'axes de formation vers les professionnels

4.3 La formation infirmière

La formation répond aux besoins actuels de la société en matière de santé, soit :

- La promotion de la santé et la prévention primaire considérées comme nécessaires.
- Des futurs professionnels qui contribuent au maintien et à l'amélioration de la santé de la population.
- La complexité du sujet, son cadre de vie et les facteurs sociaux.
- L'évolution de la demande de soins notamment en lien avec : le vieillissement de la population, les innovations techniques et les progrès médicaux, les nouvelles priorités de santé publique, la réforme du système de santé ou encore les changements réglementaires.

¹⁶ <https://drees.shinyapps.io/demographie-ps/>

2.3.1 Le contenu synthétique de la formation

- 60 étudiants sont sélectionnés pour l'entrée en première année
- La formation se déroule sur 3 années universitaires de septembre à Juin soit 6 cycles de 20 semaines
- La formation est organisée sur une base de 35 heures par semaine

- La formation théorique comporte :
 - des cours magistraux
 - des travaux dirigés
 - des temps de travaux personnels guidés
- La formation est basée sur un système d'évaluation continue

- La formation clinique est organisée au cours des stages dans différentes disciplines et structures d'Ile de France
 - Le dispositif de formation intègre des modalités d'apprentissage hybrides (présentiel / distanciel, via l'utilisation d'outils numériques)

Des évolutions ont eu lieu notamment sur le plan de la Qualité de vie étudiante (CVEC) , l'inscription dans le schéma LMD (gouvernances modifiées, département de Sciences paramédicales , DUSI, DURR, ouverture au recrutement d'enseignants chercheurs paramédicaux en janvier 2020 par le CNU), modification des modalités de sélection des formations liées par conventionnement à l'université (Parcoursup en regard des dispositif de sélections destinés aux professionnels de formation continue et VAE). A ce jour, il n'y a pas de modification autour des statuts juridiques et donc financiers des instituts.

2.3.2 Les objectifs généraux de la formation

L'équipe pédagogique accompagne les étudiants tout au long de la formation afin de leur permettre de :

- Acquérir une identité professionnelle ouverte sur l'Europe
- S'engager dans un système de santé et s'adapter à ses évolutions
- Assurer une prise en soins dans une approche dans une approche systémique de la personne
- S'inscrire dans une dynamique de projet professionnel
- Enrichir sa pratique et s'intégrer dans une démarche qualité et de prévention des risques
- Représenter l'institution
- Favoriser la créativité

2.3.3 Les principes pédagogiques :

La formation s'appuie sur un processus de professionnalisation : elle repose sur un rythme d'alternance théorie, clinique, stage.

- Autonomie dans l'apprentissage, interrogation ; réflexion ; auto évaluation
- Pratique réflexive
- Développement personnel de l'étudiant : confiance en soi, questionnement
- Ethique professionnelle
- Mutualisation des pratiques, réflexions
- Ouverture

2.3.4 Les moyens pédagogiques.

L'IFSI, en réponse au référentiel de formation, a développé 2 axes majeurs pour soutenir son projet pédagogique : l'apprentissage par simulation et le développement des TICE.

- L'apprentissage par simulation :

La simulation en santé correspond « à l'utilisation d'un matériel (comme un mannequin ou un simulateur procédural), de la réalité virtuelle ou d'un patient standardisé, pour reproduire des situations ou des environnements de soins, pour enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et permettre de répéter des processus, des situations cliniques ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels. »¹⁷

Le projet de l'IFSI s'inscrit dans le contexte législatif suivant :

- Recommandations de la HAS ¹⁸
- Arrêté du 26 septembre 2014 modifiant le référentiel de formation infirmier Art. 5.
- INSTRUCTION N° DGOS/PF2/2013/383 du 19 novembre 2013 relative au développement de la simulation en santé

L'IFSI est doté d'un laboratoire de simulation comprenant une salle de soins, 4 chambres patients, une salle propre/sale et une réserve, de 2 salles de débriefing, et d'un appartement pédagogique. S'y pratique déjà : jeux de rôle, simulation procédurale et simulation patient standardisé (AGGSU).

- Formation de formateurs :

2 formateurs de l'institut de formation possèdent un DU en simulation

1 formateur avec une expertise dans la simulation par un doctorat

1 Formation sur la simulation dans le catalogue de la formation continue assurée par des formateur IFSI

- Réalisation

Depuis Septembre 2015 : programmation d'une semaine de simulation inter-disciplinaire IFAS-IFSI

- A venir

Acquisition de 6 lunettes à réalité virtuelle et d'un partenariat avec une société développant la simulation à réalité virtuelle dans les soins infirmiers.

¹⁷ Chambre des représentants USA 111ème Congrès 02-20-09

¹⁸ http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_930641/fr/simulation-en-sante?xtmc=&xtcr=1

Projets inter institut en lien avec l'inter-professionnalité

- Le développement des TICE

- Février 2013 : déploiement d'une plateforme d'apprentissage en ligne : espace numérique de travail où les étudiants ont accès à l'intégralité des enseignements (et ce quel que soit l'année de promotion) ainsi qu'un espace par promotion où les cadres de santé formateurs communiquent avec la promotion (travaux, ressources complémentaires, informations diverses).
- Demande pour les travaux, de restitution en traitement de texte
- Autorisation des ordinateurs pour la prise de notes
- Prochainement : ouverture des évaluations numériques via la plateforme THEIA
- Utilisation de logiciels, applications d'enseignements à distance (Zoom ou Teams)

L'alternance

- Incite la pratique réflexive
- Favorise la fabrication des compétences.
- L'expérimentation en situation de travail
- Interroge et mobilise les différents savoirs pour comprendre, faire, transférer.

PLANNING DES STAGES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023
INSTITUTS DE FORMATION CHIMM-CHIPS

		Septembre 2022		Octobre 2022		Novembre 2022		Décembre 2022		Janvier 2023		Février 2023		Mars 2023		Avril 2023		Mai 2023		Juin 2023		Juillet 2023		Aout 2023																														
N° de semaine		35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
Du		29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	2	9	16	23	30	6	13	20	27	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28				
Au		2	9	16	23	30	7	14	21	28	4	11	18	25	2	9	16	23	30	6	13	20	27	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26	1				
IFSI CHIMM	1ère Année = Licence 1	CAC		CAC		S1 - 6 semaines		S1 - 6 semaines		E		S2 - 6 semaines		S2 - 6 semaines		S2 - 5 semaines		E		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC						
	2ème Année = Licence 2	CAC		CAC		S3 - 11 semaines		S3 - 11 semaines		E		CAC		S4 - 7 semaines		S4 - 7 semaines		S4 - 4 semaines		E		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC						
	Promotion Licence 3	CAC		CAC		S5 - 4 semaines		S5 - 7 semaines		S5		E		CAC		S6 - 5 semaines		S6 - 5 semaines		R		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC		CAC						

Dans un contexte difficile de places de stage, l'IFSI a fait le choix d'une alternance en calendrier perpétuel pour permettre une anticipation dans les demandes faites aux établissements. Dans cette même optique, les vacances de printemps pour les 3^{ème} année sont mobiles pour laisser une marge de programmation aux établissements accueillant les stagiaires.

2.3.5 La formation clinique

Conformément au référentiel de formation, quatre types de stages sont prévus, ils sont représentatifs de « familles de situations ¹⁹ », c'est-à-dire des lieux où l'étudiant rencontre des spécificités dans la prise en soins :

1 – Soins de courte durée : l'étudiant s'adresse à des personnes atteintes de pathologies et hospitalisées dans des établissements publics ou privés.

¹⁹ Voir les travaux du CRESI à ce sujet, projet Leonardo, « référentiel européen de compétences en soins infirmiers », 2008

2 – Soins en santé mentale et en psychiatrie: l'étudiant s'adresse à des personnes hospitalisées ou non, suivies pour des problèmes de santé mentale ou de psychiatrie.

3 – Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation : l'étudiant s'adresse à des personnes qui requièrent des soins continus dans le cadre d'un traitement ou d'une surveillance médicale, en établissement dans un but de réinsertion, ou une surveillance constante et des soins en hébergement.

4 – Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie : l'étudiant s'adresse à des personnes ou des groupes qui se trouvent dans des lieux de vie (domicile, travail, école,...).

L'IFSI, s'il demeure majoritairement comme le demandeur des places de stage, incite les étudiants à une démarche de recherche personnelle. Cette dernière s'appuie sur le projet professionnel de l'étudiant et sa capacité d'autoévaluation de ses apprentissages.

Pour l'année 2020-2021, le bilan des places de stage pour les 3 années de formation nous avons obtenu 277 places de stages pour un besoin de 360 places dont 123 places octroyées au sein de notre groupement hospitalier de territoire.

Les analyses de pratique professionnelles (APP)

A partir de 2015, l'équipe pédagogique a mené une réflexion visant à mettre en place un nouveau dispositif d'APP pour les étudiants et les formateurs.

4.4 Projet de formation de l'IFSI

2.4.1 Les valeurs

Dans l'esprit du CAMPUS de formation, l'équipe pédagogique souhaite former des futurs professionnels inscrits dans un sentiment d'appartenance au monde de la santé (sanitaire et social) et munis d'une identité professionnelle assumée déclinée comme suit :

- Autonomes, responsables, impliqués et disponibles
- Compétents par l'acquisition d'un thésaurus de savoir,
- Riches d'expériences (analyses de pratique),
- Avides de curiosité,
- Dotés d'une aisance corporelle et relationnelle,

Pour tendre vers cette excellence, 4 axes majeurs sont posés :

- Pluridisciplinarité
- Recherche (évolution professionnelle)
- Développement de la mobilité à l'international (interculturel)

- Développement durable

2.4.1.1 Favoriser le développement de la mobilité à l'international (interculturel)

Le CAMPUS a obtenu une charte ERASMUS en 2018 et a depuis engagé des projets de mobilité sortante pour des étudiants infirmiers, masseurs kinésithérapeutes et ergothérapeutes ainsi que pour des formateurs. Ces expériences d'ouverture ont conduit le CHIMM à candidater à nouveau avec succès pour l'obtention de la Charte 2020-2027. Ce dispositif est étendu depuis 2021 à l'échelle du GHT sur l'ensemble des instituts du CHIMM et du CHIPS.

2.4.2 Le projet comme réponse aux besoins de santé de la population

La formation doit répondre aux besoins de santé de demain et doit former des professionnels capables de s'inscrire dans des projets de développement des soins.

4.5 Dispositif de formation

2.5.1 L'organisation universitaire

Le Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan - Les Mureaux a signé une convention avec l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines en décembre 2008 et adhéré au GCS IFSI en mai 2011

Une convention entre GCS IFSI, CRIF et UVSQ est à sa troisième version, elle a été signée en 2020. Le projet de formation est sous la responsabilité d'un Professeur des Universités et Praticien Hospitalier (PUPH), nommé par le doyen de l'université. Ce professeur détermine sa participation aux enseignements scientifiques et participe aux différentes instances dont la Commission d'Attribution des Crédits européens et le conseil pédagogique.

L'évaluation de la formation est effectuée selon la méthode utilisée par l'enseignement supérieur, conformément au guide de bonnes pratiques élaboré par l'Agence de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES).

L'objectif principal du Département Universitaire en Sciences Infirmière (DUSI) est de proposer aux étudiants l'accès à des formations universitaires de 3ème cycle MASTER et DOCTORAT.

Les avantages de ce département au sein de l'UVSQ sont identifiés. Il s'agit de :

- permettre aux étudiants des différentes formations de se rencontrer,
- accréditer des enseignants des différents instituts qui pourraient enseigner à l'Université,
- offrir la possibilité de passerelles d'une formation vers une autre formation
- permettre aux étudiants de s'intégrer en M1 ou M2

2.5.2 Modalités d'admission

L'admission à la formation en soins infirmiers est réalisée selon 2 modalités :

- Par voie Parcoursup pour les bacheliers
- Par la voie de la Formation Professionnelle Continue, pour toute personne justifiant d'une activité professionnelle antérieure supérieure à trois ans

2.5.3 Les ressources

2.5.3.1 Les ressources humaines

Le directeur

Le directeur de l'institut de formation directeur des Soins, il est responsable :

- de la conception du projet pédagogique ;
- de l'organisation de la formation initiale et continue dispensée dans l'institut ;
- de l'animation et de l'encadrement de l'équipe de formateurs ;
- du contrôle des études;
- de la recherche en soins et en pédagogie conduite par l'équipe enseignante de l'institut.
- de la veille pédagogique règlementaire et législative.
- ...

Le responsable de la formation

- pilote, participe et contrôle le dispositif de formation
- élabore le projet pédagogique en regard de la réglementation en vigueur,
- assure la mise en œuvre des projets de formation et l'organisation des enseignements théoriques et cliniques,
- contrôle la qualité de la formation : organisation des enseignements, évaluation et suivi pédagogique,
- assure la coordination avec l'établissement d'accueil ;
- prépare les CAC
- assure le management de l'équipe pédagogique

Le responsable des stages

Il assure quatre typologies d'intervention :

Prospection de lieux de stage et administration

- Il recherche de nouvelles structures d'accueil pour les étudiants en soins infirmiers
- Il accompagne la structure d'accueil à devenir stage qualifiant (formation information et recueil des documents nécessaires à la qualification du stage).
- Il sélectionne et propose la liste des lieux de stage pour chaque période
- Il met à jour le tableur de stages. (traitement, mise à jour et enrichissement de la base de données)
- Il valide les éléments utiles à la rédaction des conventions.
- Il met en œuvre des procédures en lien avec le parcours de professionnalisation de l'étudiant (tableau d'attribution des stages, signature et envoi des conventions).

Durant la formation clinique,

- Il assure la coordination entre l'IFSI et l'établissement d'accueil

Après des étudiants et en collaboration avec le référent de suivi pédagogique et le coordonnateur pédagogique de l'institut

- Il valide la demande étudiant lors de ses recherches personnelles, ou attribue un stage si l'étudiant n'a pas de souhait particulier Il s'assure que le parcours de professionnalisation de chaque étudiant est conforme au référentiel.

Les cadres de santé formateurs (ou faisant fonction de cadre formateur)

Ils sont au nombre de sept.

Missions générales:

- Concevoir les dispositifs pédagogiques de formation initiale dans une logique de compétences et/ou continue avec les différents partenaires spécifiques à son domaine de compétences (UVSQ)
- Accompagner les étudiants dans leur projet de formation
- Assurer la référence d'un pôle d'activité clinique
- Participer au développement du projet CAMPUS

Missions spécifiques :

- Une coordination de promotion est assurée sur les 3 ans par le même binôme de cadres de santé formateurs.
- Chaque formateur est référent de stages par type de stage
- Chaque formateur est référent de suivi pédagogique pour un groupe d'étudiant et ce sur les 3 années en cours

Une véritable politique de formation des formateurs est menée au sein de l'IFSI ; ainsi chaque année, outre la formation de l'ensemble des équipes formateurs sur un thème transversal pédagogique, une formation universitaire type master ou DU est proposée à un membre de l'équipe pédagogique.

Les autres intervenants

Des professionnels infirmiers assurent des enseignements en lien avec leur expertise clinique. Ainsi que des professionnels pluridisciplinaires et des acteurs locaux :

- des médecins spécialistes : psychiatres, gériatres, neurologues, orthopédistes, réanimateurs, urgentistes ;
- des psychologues, neuropsychologues ;
- des sociologues, anthropologues, juristes, travailleurs sociaux ;
- des professionnels paramédicaux : masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, psychomotricien(ne)s, ergothérapeutes et aides-soignant(e)s ;
- des personnes expertes : usagers, associations, réseaux...

Ils sont, ou non, en partenariat avec l'université. Ils peuvent participer à la construction d'unité d'enseignement ou intervenir de manière ponctuelle afin de participer à une séquence pédagogique. Ce sont des intervenants du CHIMM ou de différents secteurs d'activités en fonction des compétences spécifiques attendues.

2.5.3.2 Les ressources matérielles

Les ressources sont partagées avec l'ensemble des formations du Campus.

Les locaux de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers.

Outre les locaux mutualisés avec le CAMPUS, l'IFSI bénéficie d'un laboratoire de simulation.

2.5.4 Dispositif pédagogique

5 axes sont développés dans les apprentissages proposés aux étudiants :

- le développement de son autonomie et dans ses modalités d'apprentissage,
- le développement personnel de l'étudiant : la confiance en soi, permettant questionnement et auto évaluation, la capacité d'entrée en relation et d'interagir dans un groupe avec des avis différents,
- le développement de l'esprit critique et le développement de sa créativité,
- l'interdisciplinarité dans l'accompagnement du soin : les limites et la complémentarité de chaque discipline,
- l'adaptabilité à l'environnement et aux politiques de santé.

Les modalités pédagogiques sont orientées vers la construction des savoirs par l'étudiant. Elles relèvent d'une pédagogie différenciée. Les formateurs en lien avec les services de soins construisent les séquences de formation à partir de situations cliniques réelles. Les intervenants suscitent le questionnement des étudiants.

2.5.4.1 L'approche par compétence

Le référentiel de formation du diplôme d'État d'infirmier est constitué de six domaines de formation, répartis dans cinquante-neuf unités d'enseignement, pour offrir une progression pédagogique cohérente dans l'objectif d'acquisition de dix compétences.

Legendre²⁰ MF. (2001) distingue deux pôles dans la notion de compétence : une logique de mise en œuvre et une logique de réflexion. « Le savoir-agir de la compétence suppose la capacité à investir dans l'action les savoirs précédemment acquis, mais aussi la capacité à abstraire de ses actions des savoirs qui pourront être réinvestis dans de nouveaux contextes. »

2.5.4.1.1 Principes

Si les unités d'enseignements structurent l'apport de connaissances théoriques et pratiques, l'acquisition des compétences est validée à partir de l'expérience clinique et de la production de l'étudiant lors des unités intégratives.

L'unité intégrative, épine dorsale de chaque compétence, introduit et conclue l'apport expérientiel et théorique.

Ainsi l'expérience clinique est l'un des temps fort du parcours de formation, c'est la matière première au processus de construction des compétences. Les unités intégratives préparent et utilisent l'expérience acquise par l'étudiant pour lui permettre d'entrer dans une logique de réflexion et devenir acteur de son apprentissage.

Des temps de préparation à l'expérience clinique sont programmés en amont du stage.

Un dispositif d'accompagnement à la pensée réflexive est développé en aval.

²⁰ Legendre, M.-F. (2001). Approches constructivistes et nouvelles orientations curriculaires : d'un curriculum fondé sur l'approche par objectifs à un curriculum axé sur le développement des compétences. Ed De Boeck

Les relations avec les professionnels qui accueillent les étudiants sont soutenues afin d'apporter une cohérence dans la programmation et le contenu des unités d'enseignements.

2.5.4.1.2 Analyse réflexive per et post stage

- Permettre un recul par rapport au vécu du stage (prémisse d'une démarche réflexive),
- Favoriser l'expression de leur expérience, notamment leur positionnement de stagiaire,
- Faire le point sur ce qu'ils ont compris du rôle de l'infirmier, objectifs et moyens utilisés (raisonnement et démarche clinique),
- Relation et pratique auprès de la personne soignée,
- Exprimer les difficultés rencontrées (voir malveillance, vécu ou perçu sur autrui, souvent honte et n'en parle pas) problème de l'âge et du sexe opposé,
- Compléter leur réflexion qui viendra enrichir leur écrit complémentaire.

2.5.4.1.3 Les visites de stages

L'IFSI de Meulan les Mureaux a choisi d'effectuer une visite sur stage pour chaque stage et pour chaque étudiant en formation. Ceci avec l'objectif de lier les différents lieux d'apprentissage et favoriser la collaboration entre les différents acteurs de l'encadrement des étudiants.

2.5.4.2 *L'accompagnement à la professionnalisation*

Le maître de stage

Il représente la fonction organisationnelle et institutionnelle du stage. Il s'agit le plus souvent du cadre de santé. Il exerce des fonctions de management et de responsabilité sur l'ensemble du stage. Il est le garant de la qualité de l'encadrement. Il met en place les moyens nécessaires à ce dernier et veille à l'établissement d'un livret d'accueil spécifique (cf. chapitre qualification et agrément des stages) et à la diffusion et à l'application de la charte d'encadrement. Il assure le suivi des relations avec l'institut de formation pour l'ensemble des stagiaires placés sur le territoire dont il a la responsabilité, et règle les questions en cas de litige ou de conflit. Il accueille l'ensemble des étudiants affectés à sa zone d'exercice.

Le tuteur de stage

Les missions spécifiques du tuteur sont décrites dans le livret d'accueil.

Le tuteur représente la fonction pédagogique du stage. Il est volontaire pour exercer cette fonction, il peut le faire temporairement et sur une zone à délimiter (pôle, unité...). Professionnel expérimenté, il a développé des capacités ou des compétences spécifiques et de l'intérêt pour l'encadrement d'étudiants. Il connaît bien les référentiels d'activités, de compétences et de formation des futurs professionnels qu'il encadre. Chaque étudiant connaît son tuteur de stage et sa fonction.

Le tuteur assure un accompagnement des étudiants et évalue leur progression lors d'entretiens réguliers. Le tuteur peut accompagner plusieurs stagiaires et les recevoir ensemble lors de leur encadrement. Il peut leur proposer des échanges autour des situations ou des questions rencontrées. Il facilite l'accès des étudiants aux divers moyens de formation proposés sur les lieux de stage, les met en relation avec des personnes ressources et favorise, en liaison avec le maître de stage, l'accès aux services collaborant avec le lieu de stage en vue de comprendre l'ensemble du processus de soin (exemple : stérilisation centrale, bloc opératoire, consultation etc.).

Le tuteur a des relations régulières avec le formateur de l'institut de formation, référent du stage. Il propose des solutions en cas de difficultés ou de conflits.

Le tuteur évalue la progression des étudiants dans l'acquisition des compétences après avoir demandé l'avis des professionnels qui ont travaillé en proximité avec l'étudiant. Il formalise cette progression sur le portfolio lors des entretiens avec l'étudiant en cours et à la fin du stage.

2.5.4.3 Le suivi pédagogique

2.5.4.3.1 L'individualisation du parcours

Le suivi pédagogique individualisé incitera chaque étudiant à devenir acteur de sa démarche de professionnalisation. Il permet de :

- analyser et valoriser la progression dans la formation,
- inciter l'étudiant à devenir acteur de sa formation : analyse des vécus et des résultats,
- développer l'autonomie de l'étudiant dans sa progression : auto-évaluation, connaissances de ses limites, besoins de ressources complémentaires,
- l'aider à s'engager dans un projet professionnel réaliste,

2.5.4.3.2 Un accompagnement de proximité

Des rencontres individuelles et collectives sont formalisées tout au long du parcours de l'étudiant.

Un formateur accompagne l'étudiant pendant les 3 ans de formation.

Tous les aspects individuels et environnementaux de l'étudiant sont exploités afin d'assurer les modalités de soutien pédagogique dans les domaines théoriques et/ou pratiques.

2.5.4.3.3 Les référents pédagogiques

L'étudiant construit ses savoirs et le formateur aide à faire les liens nécessaires.

2.5.4.3.4 Les outils

- Le portfolio de l'étudiant
- Les entretiens réguliers
- Les résultats des évaluations
- Le contrat pédagogique

Le formateur de l'institut de formation, référent du suivi pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des indications apportées sur le portfolio et propose à la Commission d'Attribution des Crédits (CAC) de formation, la validation du stage.

Le contrat pédagogique est un outil d'engagement de part et d'autres (formateur et étudiant) de la mise en œuvre de moyen afin d'aider l'étudiant dans l'évolution attendue. C'est un suivi rapproché de l'étudiant.

2.5.4.4 L'inter professionnalisation

L'inter professionnalité est travaillée sur les 3 ans avec des temps différents de

- mutualisation des enseignements avec d'autres étudiants :
 - législation, santé publique, cours
- présentation des différents métiers et leurs spécificités

- intervention des formateurs selon leurs expertises dans toutes les formations
- réflexion clinique commune au sein d'un module de 35h : »inter-professionnalisations »
- organisation de journées « santé publique » en lien avec le service santé publique du CHIMM
- organisation de journées thématiques transversales « les vendredis du CAMPUS » où tous les étudiants participent. Ex : la femme dans la société, l'espace et le soin, prise en soin des patients déments, l'erreur dans les soins...

2.5.4.5. La recherche

Par l'acquisition de méthodes et de raisonnements, l'initiation à la recherche contribue à professionnaliser la démarche étudiante. S'initier à la recherche conduit à apprendre à apprendre, il initie, chez le jeune professionnel, la démarche d'amélioration continue de la qualité. Par la poursuite de son cheminement, il convie l'étudiant à envisager la filière doctorale en lien avec les sciences humaines, organisées par les différentes universités.

Les thèmes de recherche doivent être en lien avec une situation vécue ou observée.

2.5.4.5.1 Niveau attendu

Le travail de recherche de preuve, relatif à la pratique infirmière, est un objectif difficilement atteignable à l'issue du processus de formation en soins infirmiers. Il s'agit d'une formation par la recherche et non pour la recherche. L'étudiant sera donc positionné comme apprenti chercheur, afin de s'initier aux méthodologies de recherche, apprivoisant pas à pas une démarche réaliste.

Des réunions impulsées par l'ARS et les instituts de formation paramédicaux réingénierés sont organisées, pour harmoniser les pratiques d'accompagnement de l'étudiant à l'initiation à la recherche.

2.5.4.5.2 Progression

Bien que l'unité d'enseignement soit validée en fin de 6ème semestre, cette initiation débute au tout début du premier semestre à partir de l'accompagnement à la lecture de documents scientifiques et à l'apprentissage de la prise de distance par rapport aux émotions, et à la puissance médiatique notamment.

Des travaux dirigés sont programmés pour accompagner progressivement l'étudiant à :

- la recherche d'articles à partir de mots clés à l'aide des opérateurs booléens
- l'évaluation de la validité des articles en vue de la constitution d'un corpus
- la lecture d'articles scientifiques et leur analyse
- la lecture d'ouvrages conceptuels et la manipulation des concepts.

En utilisant le processus de problématisation, l'étudiant est amené à construire un objet de recherche et à faire des liens pertinents entre la théorie et la pratique pour étudier la question de recherche.

La rédaction du mémoire et sa soutenance doivent mettre en évidence en quoi l'étudiant se situe dans une dynamique professionnelle (utilisation de ses connaissances, analyse réflexive sur sa pratique, niveau d'implication, constitution d'un corpus sur l'état des connaissances sur une thématique donnée).

2.5.4.5.3 La direction du mémoire

Le cadre formateur référent de suivi pédagogique ou tout infirmier titulaire d'un master, est le directeur de mémoire. Ce choix de l'équipe pédagogique de l'IFSI de Meulan les Mureaux s'appuie sur la prise en compte de la progression dans les apprentissages de leur groupe d'étudiants et la notion de parcours de formation individualisé.

2.5.4.6 L'anglais

Introduit dans la logique universitaire, il permet aux professionnels de demain l'accès à la documentation scientifique afin d'enrichir les connaissances professionnelles ou approfondir des thèmes de recherche.

En partenariat avec l'université, les étudiants pourront s'inscrire pour l'obtention du TOEIC (Tests of English for international communication).

2.5.4.7 La Formation aux Gestes et Soins d'Urgences (FGSU)

La Formation aux Gestes et Soins d'Urgences de 2^{ème} niveau est assurée par des cadres de santé urgentistes formés à la formation des gestes d'urgences. Ils obtiennent ainsi cette attestation au terme de leur formation.

2.5.4.8. Le service sanitaire des étudiants en santé (SSES)

Selon le référentiel de compétences, la compétence 5 « *initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs* », vise à développer chez l'étudiant sept capacités qui s'acquièrent sur les quatre premiers semestres de la formation, à la fois en stage et par le biais de 2 UE et une UI.

- 1.2 S2 et S3 Santé publique et économie de la santé,
- 4.6 S3 et S4 Soins éducatifs et préventifs,
- l'UI 5.4 S4 Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires
- et l'UE 3.5 S4 Encadrement des professionnels de soins (relation pédagogique, concept d'évaluation...) de la compétence 10

Suite au rapport du Pr Vaillant janvier 2018, le service sanitaire des étudiants en santé (SSES) est mis en œuvre pour tous les étudiants en santé. Il a pour objectif majeur « la prévention primaire et la lutte contre les inégalités sociales, de santé et d'éducation »²¹.

Les objectifs sont :

- d'initier les étudiants aux enjeux de la prévention primaire, définie par l'organisation mondiale de la santé (OMS) comme l'ensemble des actes mis en œuvre dans l'objectif de réduire l'incidence d'une maladie ou d'un problème de santé par la diminution des causes et des facteurs de risque ;

-
- ²¹ Vaillant, L, (janvier 2018), *Mise en œuvre du service sanitaire pour les étudiants en santé*, rapport, disponible sur <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/184000110/index.shtml>

- de permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire participant à la politique de prévention et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé mise en place par stratégie nationale de santé ;
- de favoriser l'inter-professionnalité et l'interdisciplinarité lors des formations suivies et des actions réalisées ;
- d'intégrer la prévention dans les pratiques des professionnels de santé.

Le stage du service sanitaire d'une durée de trois semaines est réalisé au semestre 4 et validé par des actions menées par l'étudiant, qui permettent :

- d'apporter une réponse à un besoin en s'intégrant dans un projet d'institution, d'entreprise ou d'association ;
- de lui faire découvrir l'exercice professionnel des personnels de santé des services de santé au travail, des personnels des services de protection maternelle et infantile PMI (PMI), ainsi que des autres professionnels et bénévoles impliqués dans la promotion de la santé ;
- d'aborder la santé de manière positive et de façon globale et non par les risques uniquement.

Un partenariat est mené avec la Centre Communal d'Action Sociale de la ville des Mureaux sur la base des besoins en santé de sa population (diagnostic santé de la ville).

4.6 Choix programmatique

2.6.1 Projet pédagogique de la 1ère année de formation :

La première année est centrée sur l'acquisition de connaissances fondamentales théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de la profession d'infirmier(e).

Elle permet l'exploration de soi afin d'aborder la rencontre avec « l'autre ».

Elle vise à initier à l'étude des situations en soins infirmiers. L'étudiant pourra ainsi se situer en tant que futur professionnel dans la logique de la réflexion clinique au sein du système de santé.

▪ Progression

Le processus de responsabilisation se construira dès ce semestre 1 ainsi que l'inscription dans la démarche de recherche par l'acquisition de méthodes de travail adaptées : maîtrise de la recherche documentaire et des outils (grille d'observation, statistiques, entretien,...)

Le semestre 1 est prioritairement un semestre de découverte complété par un premier stage de 5 semaines.

Le semestre 2 permet d'engager le processus d'expérimentation par la réalisation d'un second stage de 10 semaines.

Chaque période de stage est rallongée de 35h afin de permettre de compenser les jours d'absence pour les enseignements universitaires.

Objectifs généraux :

Identifier le système de santé français au sein de l'Europe (C5)

Définir la profession d'infirmier(e) (C7)

Appliquer des méthodes de travail structurant la réflexion (C8)

Acquérir les connaissances nécessaires à :

La compréhension des situations de soins (C1/C4)

l'élaboration de projet de soins infirmiers (C2)

La relation de soin (C6)

Appliquer la démarche d'analyse de situation (C1)

Prendre en soin 1 à 3 personnes pour la réalisation d'activités de la vie quotidienne (C3/C4)

Repérer la place de chaque acteur de santé auprès de la personne (patient/usager/résident) (C5)

Amorcer un questionnement indispensable à l'exercice de la profession d'infirmier(e) (C8)

Engager le processus de responsabilisation et de construction de l'identité professionnelle (C7)

2.6.2 Projet pédagogique de la 2ème année de formation :

Cette seconde année de formation vise à promouvoir l'expérimentation des sciences et techniques infirmières afin de développer une posture professionnelle respectueuse des valeurs du Campus et une identité infirmière ouverte sur l'Europe et sur le monde.

Objectifs généraux au terme de la 2ème année :

Employer un vocabulaire professionnel courant en anglais, dans le domaine de la santé et des soins

Renforcer votre capacité à analyser une situation de soins et à établir un diagnostic dans le domaine infirmier (C1)

Transférer les éléments de la compétence 3 à toutes nouvelles situations de soins, dans des contextes différents (C3)

Renforcer votre capacité à établir une communication adaptée aux personnes soignées en fonction des contextes identifiés (C6)

Apprendre à organiser et à coordonner les interventions soignantes (c9)

Consolider votre capacité à élaborer et à conduire un projet de soins infirmiers dans un cadre de pluri professionnalité (C2-C9)

Progresser dans la réalisation de soins à visée diagnostique et thérapeutique (C4)

Acquérir les connaissances permettant d'initier et de mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs (C5)

Développer votre capacité d'analyse des pratiques professionnelles en vue d'améliorer la qualité de soins (C7)

Identifier les étapes d'une démarche de recherche et d'explicitier la méthode et les outils utilisés (C8)

Acquérir les connaissances de base visant à informer et former des professionnels et des personnes en formation (C10)

2.6.3 Projet pédagogique de la 3ème année de formation :

La 3ème année est celle de la professionnalisation en lien avec la maturation de du projet professionnel.

Les semestres 5 & 6 doivent permettre à l'étudiant de s'engager professionnellement, de se positionner dans un projet, et de s'intégrer dans le système de santé.

Objectifs généraux au terme de la 3ème année :

Devenir un professionnel responsable, réflexif, rigoureux et impliqué

Dispenser des soins de nature préventive, curative, ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé tant sur le plan sanitaire que social avec une ouverture sur l'Europe

Argumenter son projet professionnel

Organiser, coordonner et dispenser des soins infirmiers à un groupe de 6 à 10 personnes, en collaboration avec d'autres professionnels dans un souci de respect et d'humanité

Confirmer son sens du travail en équipe

Assumer les responsabilités inhérentes à la fonction en faisant preuve de rigueur, d'honnêteté et d'implication

Développer une éthique professionnelle et prendre des décisions avisées en concertation avec les équipes soignantes

4.7 Dispositif d'évaluation des compétences

Chaque compétence est obtenue par le cumul :

- de la validation de la totalité des unités d'enseignement en relation avec la compétence,
- par l'acquisition de la compétence évaluée en stage,
- par la validation des actes, activités et techniques de soins évaluées soit en stage, soit en institut de formation.

4.7.1 Le Diplôme d'Etat :

Le diplôme d'état délivré par le Ministère de la Santé est reconnu du grade Licence par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, au travers d'un partenariat entre les Instituts de Formation en Soins Infirmiers et l'Université.

Il s'obtient après :

- la validation des 180 crédits d'enseignement soit 60 ECTS par an (enseignement théorique et pratique, stages).
- validation des stages
- la validation des stages repose sur la mise en œuvre des compétences dans une ou plusieurs situations. Elle permet d'obtenir à l'issue des 60 semaines de stages 60 ECTS.

4.7.2 Certification et attribution des crédits européens :

La Validation des UE donne lieu à l'attribution des crédits (ECTS "European Credits Transfert System"). Lors des évaluations des unités d'enseignement, les ECTS sont acquis dès lors que l'étudiant obtient 10/20. 30 crédits sont affectés par semestre de formation.

4.7.3 La programmation des évaluations

Le calendrier est validé par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) de l'université et présenté au conseil pédagogique aux étudiants en début d'année. Il est disponible sur la plateforme.

Chaque unité d'enseignement peut être évaluée en cours ou en fin de semestre selon sa programmation. Les évaluations sont individuelles ou collectives, orales ou écrites, en présentiel ou distanciel et sont organisées en 2 sessions annuelles.

Concernant les évaluations des enseignements universitaires, une commission propose les sujets aux responsables universitaires. Les épreuves sont validées par les universitaires responsables des unités d'enseignements ou leurs représentants.

4.7.4 Les principes d'évaluation et de validation

Les formes et contenus de l'évaluation sont en adéquation avec les principes pédagogiques.

La validation des unités d'enseignement (UE) : une démarche de liaison entre les différents acquis est demandée aux étudiants ; une ou plusieurs unités d'enseignement peuvent être validées par une même épreuve.

Le ratio, la durée d'évaluation et nombre d'ECTS, est de 1 heure d'évaluation pour 2 crédits en moyenne.

4.8 Evaluation du dispositif de formation

Le dispositif de formation est régulièrement évalué à différents moments du parcours de l'étudiant

Un questionnaire de satisfaction est renseigné par les étudiants à chaque fin de semestre en fin d'année et en fin du parcours.

La préparation de la commission d'attribution est l'occasion d'analyser les résultats obtenus par la promotion pour chaque unité d'enseignement.

Les propositions de réajustement sont débattues lors des réunions pédagogiques

4.9 Projet de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers

- Intégrer activement le DUSI
- Réaliser une collaboration avec une université européenne,
- Maintenir des actions de formation continue pour les infirmiers du territoire notamment la formation tutorat, et la formation de simulation en santé

Lexique

ACPPAV	Association des Cours Professionnels de Pharmacie, Santé, Sanitaire, Social et Environnement
AERES	Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
AFGSU	Attestation de Formation aux gestes et aux Soins d'Urgence
ALDS	Association Locale de Développement Sanitaire
AMP	Aide Médico-Psychologique
ANFE	Association Nationale Française des Ergothérapeutes
ARH	Agence Régionale Hospitalière
ARS	Agence Régionale de Santé
AS	Aide-Soignant
ASSP	Accompagnement, Soins et Services à la Personne
CAC	Commission d'Attribution des Crédits
CNU	Conseil National des universités
CEVU	Conseil des Etudes et de la Vie Universitaires
CFA	Centre de Formation d'Apprentis
CHIMM	Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan – Les Mureaux
CIMAP	Centre d'Initiative des Métiers d'Aide à la Personne
CRD	Centre de Ressources Documentaires
CRIF	Conseil Régional d'Ile de France
DEAVF	Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie aux Familles
DEAVS	Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale
DUFK/P	Département Universitaire de formation en kinésithérapie/ physiologie
DU2R	Département universitaire de Rééducation et de Réadaptation
DUSI	Département universitaire des Sciences Infirmières
ECTS	Européan Credits Transfer System
EJE	Educateur de Jeunes Enfants
ESI	Etudiant en Soins Infirmiers
FPC	Formation Professionnelle Continue
GCS	Groupement de coopération sanitaire
GHT	Groupement Hospitalier de Territoire
HCAAM	Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie
IFAS	Institut de Formation d'Aide-Soignant
IFE	Institut de Formation en Ergothérapie

IFMK	Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie
IFP	Institut de Formation en Psychomotricité
IFSI	Institut de Formation en Soins Infirmiers
LMP	Licence Master Doctorat
MACSF	Mutuelle d'Assurances du Corps de Santé Français
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
PACES	Première Année Commune aux Etudes de Santé
PUPH	Professeur des Universités et Praticien Hospitalier
SAPAT	Services aux Personnes et aux Territoires
SESA	Service Sanitaire
SRR	Service de Rééducation et de Réadaptation
SRFSS	Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales
SSIAD	Service de Soins Infirmiers A Domicile
STAPS	Sciences et Techniques d'Activité Physique et Sportive
SVT	Science de la Vie et de la Terre
TICE	Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UVSQ	Université de Versailles Saint Quentin